

Attention travaux !

Principes

Les travaux dans les espaces verts, surtout dans les sites de qualité biologique, doivent être réalisés avec beaucoup de **prudence**.

Le suivi des travaux, le contrôle des sous-traitants et la rédaction du cahier de charge doivent être rigoureux.

D'une manière générale, l'expérience nous a amené à nous méfier de la manière dont de bons projets sont mis en oeuvre.

Il est primordial que les travaux entamés dans les sites naturels soient **le moins invasifs possible** et que les **dégâts " collatéraux "** à un aménagement soient **réduits au maximum**.

Le projet lui-même doit maximaliser la protection de la richesse existante. Nous avons malheureusement dû constater que les aménagements s'accompagnent parfois d'une **banalisation** des lieux.



Travaux de déblaiement

Copyright © 2004 - CEBE-MOB

Les infrastructures

La CEBE est opposée à la multiplication des infrastructures sur les sites naturels : les chemins peuvent rester des **sentiers** et il n'est **pas indispensable** de mettre partout des **revêtements** bitumés, des **bancs**, des **poubelles**, de l'**éclairage**, des **panneaux** d'information...

Ces **infrastructures**, sont par contre les **bienvenues autour du site** en quantité limitée au nécessaire.

Le charme d'un site est fragile et il faut de la sensibilité pour le préserver.



Mesures à prendre

- Ne **pas** entreprendre **de travaux entre avril et septembre** (période de reproduction pour la plupart des espèces animales)

- Privilégier les **interventions manuelles** et à défaut adapter les moyens mécaniques aux sites sur lesquels les travaux s'effectuent.
- Piqueter **précisément** les **cheminements** utilisés par le matériel roulant et à proscrire toute circulation en dehors de ces quelques cheminements
- **Protéger** les **arbres** exposés au charroi
- **Réduire** au maximum les zones de **stockage** de matériel et à ne pas stocker n'importe où et n'importe comment
- Eviter tout " gigantisme " excessif dans des travaux qui ne s'imposent pas (abattre et débroussailler le strict nécessaire)
- Prendre toutes les mesures pour réduire au maximum les risques de **pollutions** accidentelles par des hydrocarbures ou autres substances toxiques pour l'environnement
- Ne **pas assécher complètement** les cours d'eau et zones humides pour y travailler (employer un godet perforé)
- Ne pas abandonner des **détritus** et matériaux sur le site
- Utiliser des **matériaux s'intégrant** harmonieusement à **l'environnement**
- **Prendre** réellement **en compte l'impact de chaque acte** sur la faune et la flore et d'en tenir compte.